



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/925/Add.4
19 septembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
Point 121 de l'ordre du jour

BAREME DES QUOTES-PARTS POUR LA REPARTITION DES DEPENSES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 19 septembre 1988, adressée au Président de
l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres des 29 février, 1er et 18 mars et 16 août 1988 (A/42/925 et Add.1 à 3), j'ai l'honneur de vous informer que El Salvador et la République dominicaine ont versé les sommes nécessaires pour ramener le montant de leurs arriérés en deçà du montant précisé à l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général,

(Signé) Javier PEREZ de CUELLAR
